

Le fléau des maisons mal raccordées : « Il y en a plein ! »

L'eau polluée des WC ou de la vaisselle qui s'écoule dans la nature, celle de la gouttière qui vient encombrer les stations d'épuration... À Plœuc-L'Hermitage, Plédran ou encore Tréveneuc, ce problème est beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense ! Il découle d'un mauvais raccordement des tuyaux dans les maisons individuelles. « Il y en a encore plein... », soupire Céline Dyrda, responsable du service eau et assainissement à l'agglomération de Saint-Brieuc. C'est pour ça que l'on fait des contrôles. »

La liste envoyée aux maires

Une fois que le mauvais branchement est détecté, les marges de manœuvre de la collectivité sont assez limitées pour faire respecter l'environnement. « On est en domaine privé. On ne peut activer que le doublement de la redevance (sur la facture d'eau, N.D.L.R.). Mais ce n'est parfois pas assez incitatif... surtout quand il faut casser le carrelage de la cuisine. Après, seul le pouvoir de police du maire prévaut... »

« C'est pour cela que nous avons envoyé la liste des mauvais branchements aux maires, début novembre », ajoute Gérard Le Gall, vice-président de l'Agglomération. La collectivité peut aussi intervenir au moment d'une



Certaines maisons sont mal raccordées au réseau d'assainissement, ce qui peut avoir d'importantes conséquences sur l'environnement.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE / THIÉRI

transaction immobilière, qu'il s'agisse du réseau public ou d'une installation d'assainissement non-collectif (fosse septique) qui n'est pas conforme.

Sur Plédran, elle est confrontée à un autre type de problème, juridique cette fois : un nouveau lotissement où le réseau collectif est touché par des malfaçons. Mais l'Agglomération n'a pas le droit d'y toucher ! Le réseau, construit par un lotisseur privé, n'a pas encore été rétrocédé à la collectivité.

Pour l'Agglomération, qui gère l'assainissement sur 32 communes depuis 2017, c'est un vrai casse-tête. Il faut gérer le

réseau public et collectif dans zones urbanisées (canalisations, stations d'épuration) et garder un œil sur les installations individuelles en zone rurale.

Dans certains secteurs, comme dans le centre-ville de Saint-Brieuc, la question des mauvais branchements ne se pose pas : le réseau collectif est unitaire. Eaux usées et eaux de pluie finissent dans le même tuyau. Pour éviter de doubler les canalisations, il faut des sommes faramineuses.